



## FORMATION 2025

# FORMATION D'ADAPTATION A L'EMPLOI DES AMBULANCIERS DIPLOMÉS D'ÉTAT SMUR (FAE)



175 h de formation

09 h – 17 h

CESU 93  
Hôpital Avicenne  
125 route de Stalingrad  
93000 Bobigny

01.48.96.44.66  
secretariat.cesu93.dfc@aphp.fr

1

### Cette formation s'adresse au

- Professionnels exerçant une profession relative à la formation d'adaptation à l'emploi des conducteurs ambulanciers de service mobile d'urgence et de réanimation de la fonction publique hospitalière.
- Cette formation est ouverte aux ambulanciers exerçant dans le domaine de l'urgence, notamment pour ceux qui assurent des gardes préfectorales et des missions pour le 15

### Les objectifs de cette formation sont

#### Module 1 : Radiotéléphonie et outils numériques (3,5 heures);

- Utiliser, de manière adaptée, le matériel radiotéléphonique embarqué à bord du véhicule de la structure mobile d'urgence et de réanimation en situation normale et exceptionnelle, et se préparer aux technologies innovantes.

#### Module 2 : Hygiène, décontamination et désinfection (3,5 heures);

- Mettre en œuvre les règles de bonnes pratiques d'hygiène individuelle et collective y compris pour la désinfection et à la décontamination du véhicule

#### Module 3 : Situations sanitaires exceptionnelles (21 heures);

- Identifier la place de l'ambulancier de structure mobile d'urgence et de réanimation de la fonction publique hospitalière dans la chaîne médicale des secours et adapter son comportement aux différentes situations sanitaires exceptionnelles

#### Module 4 : Participation à la prise en soins d'un patient au sein d'une équipe

##### Pluri-professionnelle (63 heures);

- Participer à la prise en soin d'un patient en équipe pluri professionnelle constituée en situation d'urgence en:
  - Participant à la préparation du matériel medicotechnique
  - Réalisant des gestes dans le cadre de ses compétences définies
  - Participant à la prise en charge psychologique du patient et de son environnement immédiat en situation d'urgence (conventionnelle et SSE)
- Mettre en œuvre au sein de l'équipe de l'unité mobile hospitalière les compétences acquises à l'issue de l'enseignement du Diplôme d'Etat d'Ambulancier
- Connaître les risques, les signes et la prévention du stress et de la fatigue professionnelle.
- Connaître les procédures et protocoles dans le cas de transports sanitaires aériens et maritimes.

#### Module 5 : Relation et communication (7 heures);

- Identifier les risques d'erreurs liés en majorité à des défauts de communication et d'organisation, afin d'en limiter leurs impacts
- Assurer une approche relationnelle adéquate en adaptant sa communication à des situations et des publics diversifiés

#### Module 6 : Aspects réglementaires, médico légaux et éthiques (7 heures).

- Respecter le cadre réglementaire, médical et éthique

### Les prérequis sont

- Diplôme d'Etat d'Ambulancier.



## Organisation de la formation

- 175 heures (Pédagogie active) :
  - 105 heures d'apport théorique et pratique
  - 70 heures (2 stages distincts de 35 heures).

## Techniques pédagogiques

- Questionnements dirigés ;
- Pédagogie active (découverte) ;
- Ateliers techniques ;
- Mises en situation ;
- Démonstrations pratiques ;
- Réactivation de mémoire ;
- Evaluation sommative.

## Intervenants

- Médecins, infirmiers, infirmiers anesthésistes, infirmières puéricultrices, aides-soignants, ambulanciers, en exercice dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et urgences) ou d'anesthésie-réanimation.

## Modalités d'évaluation

- Evaluation des compétences en situation simulée
  - Etudes de cas cliniques

## Inscription

- Pour les agents de l'AP-HP, inscription auprès du centre local de formation de l'établissement, tarif : prise en charge par l'institution (pas de frais pour le service)
- Pour le personnel hors AP-HP, inscription par mail auprès du secrétariat [secretariat.cesu93.dfc@aphp.fr](mailto:secretariat.cesu93.dfc@aphp.fr) pour établissement d'une convention de formation, tarif : **2250 €**

## Accessibilité des locaux

- Les locaux sont accessibles aux publics en situation de handicap

CESU 93  
Hôpital Avicenne  
125 route de Stalingrad

01.48.96.44.66  
[secretariat.cesu93.dfc@aphp.fr](mailto:secretariat.cesu93.dfc@aphp.fr)





## Calendrier des formations

- Stage : **082390735**

Dates de formation	Codes sessions HRA
Du 03 au 07 mars 2025	9073500002
Du 31 mars au 04 avril 2025	9073500002
Du 19 au 23 mai 2025	9073500002

CESU 93  
Hôpital Avicenne  
125 route de Stalingrad  
93000 Bobigny

01.48.96.44.66







# BULLETIN D'INSCRIPTION À UNE FORMATION CONTINUE

## POUR LES STAGIAIRES HORS AP-HP

VOIR MODALITÉS PRATIQUES AU VERSO - TOUS LES CHAMPS DOIVENT ÊTRE RENSEIGNES -

CE FORMULAIRE EST ÉGALEMENT ACCESSIBLE EN LIGNE SUR : <https://cfdc.aphp.fr/formation-continue/>

FORMATION CHOISIE

Centre délivrant la formation :		
Intitulé de la formation :		
Code stage : .....	Code session : .....	
Date(s) de la formation : .....	Durée : .....	Lieu: .....

INFORMATIONS PERSONNELLES SUR LE STAGIAIRE

Madame  Monsieur  Nom usuel : .....

Nom de naissance : .....

Prénoms : ..... Date de naissance : .....

Lieu de naissance & Dpt : ..... Tél : ..... Email: .....

Adresse personnelle : .....

Profession : ..... Établissement : .....

Service : ..... Lieu de service : .....

Date et signature du stagiaire :

> Contacter dans les plus brefs délais le Centre de formation pour toute situation de handicap à prendre en compte (voir contacts au verso).

EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale : .....

N° SIRET ou SIREN : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Personnelle  Organisme financeur (OPCO...), précisez : .....

Employeur  Autre, précisez : .....

**Si la prise en charge est personnelle : joindre obligatoirement une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.**

**Si la prise en charge est faite par un organisme financeur : joindre le contrat de prise en charge et les références du dossier.**

Si besoin, le certificat Qualopi® de l'organisme de formation CFDC pour l'AP-HP pour la catégorie « actions de formation » est téléchargeable sur le site : <https://cfdc.aphp.fr/demarche-qualite/>

ENGAGEMENT DE PAIEMENT

**Je soussigné (e) :** Nom : ..... Prénom : .....

**ou Etablissement :** .....

Nom et qualité du signataire : .....

N° SIRET ou SIREN : .....

Adresse de facturation : .....

Téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

**m'engage à verser la somme de** ..... euros pour la formation dès réception de l'avis de paiement établi par la Direction Spécialisée des Finances Publiques de l'AP-HP. Toute session commencée est due.

Date et signature du financeur :

Cachet de l'établissement :



# COMMENT S'INSCRIRE À UNE FORMATION CONTINUE POUR LES STAGIAIRES HORS AP-HP

TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE NE POURRA ÊTRE TRAITÉE -

CE FORMULAIRE EST ÉGALEMENT ACCESSIBLE EN LIGNE SUR : <https://cfdc.aphp.fr/formation-continue/>

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Convention de formation :** Toute demande d'inscription validée par le centre fera l'objet d'une convention de formation.

**Horaires et lieux :** Ils seront précisés sur votre convocation.

**Convocation :** Elle est adressée au responsable de l'inscription 15 jours avant le début de stage avec un plan d'accès.

**Attestation de présence :** Elle vous est adressée à l'issue de chaque fin de stage.

**Annulation et abandon :** Toute annulation doit être notifiée et envoyée par mail à la structure de formation au moins 10 jours avant le début du stage. Tout stage commencé est dû en totalité ainsi que toute annulation effectuée moins de 10 jours avant le début du stage.

**Coût de formation :** Se référer au tarif précisé sur la fiche de formation choisie. Les services financiers assurent la mise en facture.

**Notre organisme est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité :** 1175PO15675

**Numéro de SIRET des centres de formation de l'AP-HP :** 267 500 452 01928

### Centre de Formation Continue Campus Picpus

33 boulevard de Picpus - CS 21705 - 75571 Paris Cedex 12 **Contact :** se référer au contact de la fiche pédagogique

**Référente handicap :** Nadine DEFILLON : 01 40 27 44 30 ou nadine.defillon@aphp.fr

**Modalité d'inscription :** Envoi par mail de la fiche d'inscription

### Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale des 8 SAMU d'Ile-de-France -

**École des Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat - Institut de formation des Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'Etat**

8 rue Maria Helena Vieira Da Silva 75014 Paris

**Contact :** secrétariat : 01 40 27 50 22 – cfarm.dfc@aphp.fr **Référent handicap :** Erwann FOUARGE : erwann.fouarge@aphp.fr ou 01 40 27 40 35  
**Modalité d'inscription :** Envoi par mail de la fiche d'inscription

### Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie

33 boulevard de Picpus 75012 Paris

**Contact :** secrétariat : 01 40 27 51 57 – secretariat.cfpph.dfc@aphp.fr et patricia.pothin@aphp.fr **Référent handicap :** Franck MORICE : franck.morice@aphp.fr ou 01 86 69 22 07

**Modalité d'inscription :** Envoi par mail de la fiche d'inscription

### Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie

33 boulevard de Picpus 75012 Paris

**Contact :** secrétariat : secretariat.ifmem.dfc@aphp.fr et christophe.pizelle@aphp.fr  
**Référent handicap :** Franck MORICE : franck.morice@aphp.fr ou 01 86 69 22 07

**Modalité d'inscription :** Envoi par mail de la fiche d'inscription

### Institut de Formation de formation de Masso- Kinésithérapie de l'AP-HP

8 rue Maria Helena Vieira Da Silva 75014 Paris **Contact :**

secrétariat : raihama.sayed@aphp.fr et alexandra.fourmeau@aphp.fr

**Référente handicap :** Virginie BELLEMARE : 01 40 27 42 96 ou virginie.bellemare@aphp.fr

**Modalité d'inscription :** Envoi par mail de la fiche d'inscription

### Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Paris (CESU 75)

8 rue Maria Helena Vieira Da Silva 75014 Paris Rez-de-chaussée, porte droite

**Contact :** secrétariat : 01 40 27 50 95 - [secretariat.cesu75.dfc@aphp.fr](mailto:secretariat.cesu75.dfc@aphp.fr)

**Référente handicap :** Elisabeth SIGOGNE : 01 40 27 51 63 ou elisabeth.sigogne@aphp.fr

**Modalité d'inscription :** Envoi par mail de la fiche d'inscription

### Centre de formation NRBC

8 rue Maria Helena Vieira Da Silva 75014 Paris Rez-de-chaussée, porte droite

**Contact :** secrétariat : 01 40 27 52 91 – nrbc.mobile.dfc@aphp.fr

**Référente handicap :** Elisabeth SIGOGNE : 01 40 27 51 63 ou elisabeth.sigogne@aphp.fr

**Modalité d'inscription :** Envoi par mail de la fiche d'inscription

### Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence des Hauts-de-Seine (CESU 92)

Bâtiment du SAMU 92 - Hôpital Raymond Poincaré 104 boulevard Raymond Poincaré 92380 Garches

**Contact :** secrétariat : 01 41 97 26 80 / 01 41 97 26 83 – celine.vintezou@aphp.fr

**Référente handicap :** Elisabeth SIGOGNE : 01 40 27 51 63 ou elisabeth.sigogne@aphp.fr

**Modalité d'inscription :** Envoi par mail de la fiche d'inscription

### Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Seine-Saint-Denis (CESU 93)

Bâtiment du SAMU 93 - Hôpital Avicenne 125 rue de Stalingrad 93000 Bobigny

**Contact :** secrétariat : 01 48 96 44 66 - secretariat.cesu93.dfc@aphp.fr

**Référent handicap :** Elisabeth SIGOGNE : 01 40 27 51 63 ou elisabeth.sigogne@aphp.fr

**Modalité d'inscription :** Envoi par mail de la fiche d'inscription

### Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Val-de-Marne (CESU 94)

CESU 94 – SAMU 94

51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94010 Créteil

**Contact :** secrétariat - 01 45 17 95 38 – cesu.samu94@aphp.fr

**Référente handicap :** Elisabeth SIGOGNE : 01 40 27 51 63 ou elisabeth.sigogne@aphp.fr

**Modalité d'inscription :** Envoi par mail de la fiche d'inscription

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé. L'AP-HP est le destinataire des données. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit vous pouvez prendre contact avec la structure de formation (voir les coordonnées ci-dessus).

Dans le cadre de la démarche qualité, si vous souhaitez déclarer un évènement indésirable de formation (EIF), un formulaire de déclaration est disponible. Prenez contact avec la structure de formation.